

## Compte-rendu de la commission travaux du vendredi 15 mars 2024

Au programme de cette commission :

- Eglise Saint-Pierre: désordres sur les parois des murs collatéraux de la nef, plancher des orgues et sacristie ;
- Lavoir des Bouveries ;
- ~~Borne incendie de la Riverie~~ (ce point a été retiré) ;
- Installation d'un éclairage sur énergie solaire à la sortie de la salle de réunion des associations ;
- Stationnement sur le pignon de l'immeuble du boucher ;
- ~~Panneau de stationnement « interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes » sur le parking de l'école~~ (ce point a été retiré car le conseil s'était déjà prononcé) ;
- Panneau « zone 30 » au 5 place Jeanne Paisnel (attention au problème de stationnement sur le trottoir) ;
- ~~Halle, place Jeanne Paisnel : couverture de la partie de la charpente apparente (devis Hugo Marcadier), sonorisation et proposition d'aménager la halle avec une cloison coulissante~~ (ce point a été retiré car ça nécessite davantage de réflexion) ;
- Stationnement rue du docteur Regnault (angle de la placette côté prieuré) ;
- Ajout : problème de sécurité des personnes au pied des collecteurs de déchets de la salle des fêtes.

Présents, MM : Jacky Brionne ; Thomas Gajic ; Pascal Hurel ; Claudine Lecerf ; Géraldine Lepetit ; Lydie Véron.

17 heures rendez-vous mairie pour le covoiturage.

17h15 : église, avec la participation de Gérard Lefranc.

### Eglise Saint-Pierre de Hambye :

L'église nous surprend, à notre entrée, par l'odeur d'humidité ambiante.

#### Auvent d'entrée latérale :

La dalle de béton est en mauvais état. Les ferrailles sont apparentes.

La commission suggère que ce auvent puisse être remplacé par quelques chose de mieux adapté à la configuration du bâtiment.

#### Sacristie :

Linteau situé à l'entrée du couloir pour accéder à la chapelle nord et aux toilettes est tout pourri et prêt à s'effondrer. Sa chute pourrait entraîner celle du mur du dessus. Le sol en carrelage est tout humide.

La commission suggère que dans l'immédiat des étais soient placés sous le linteau de l'ouverture.

#### Sanctuaire :

La mise en sécurité du retable devrait pouvoir se faire dans les prochains mois. Le conseil municipal avait fait le choix de l'artisan. La DRAC a ensuite bloqué le dossier par l'instruction d'un nouveau protocole alors que nous avons obtenu toutes les autorisations nécessaires, il y a plusieurs mois. Le dernier courriel se fait encourageant.

*Rappel : coût total des travaux évalué à 6900 €. Artisan sélectionné : Pascale Mauny*

*Subvention de la DRAC : 1725€. Subvention du CD50 : à suivre.*

#### Chœur :

Il y a des tâches inquiétantes sur les boiseries du chœur (les boiseries des voûtes du chœur datent de la fin XIX<sup>e</sup> siècle).

Il faut se rappeler, pour mémoire, que l'église a été touchée par un champignon dans les années 1990. Cela a nécessité la dépose des parements de bois autour des piles carrées. Le plancher des stalles est, en certains endroits, instable et quelques trous nécessitent de la vigilance, même s'ils contribuent à aérer.

La commission préconise que des greffes de lames de parquet soient effectuées après que la conservation départementale des antiquités se soit prononcée.

#### Chapelle nord-tour-clocher :

Il y a de longues traînées d'humidité contre le mur « est » intérieur du clocher.

La commission propose que des recherches soient faites autour de cette tour-clocher source de nombreux désordres.

#### Collatéral nord de la nef :

Les enduits sont pourris. Des éléments sont tombés. Une surface avait été refaite il y a plusieurs années. Le pignon « ouest » de ce collatéral est tout vert de moisissures (tout particulièrement à la base du mur). Cet état se vérifie jusqu'à l'entrée haute de la tribune de l'orgue. Les parois sont poisseuses et collantes. Longueur : 20 ml.

Le plancher des bancs a été sommairement réparé par la fixation de plaques permettant d'éviter les accidents.

#### Absidiole nord (escalier métallique pour accéder aux orgues) :

Outre les murs pourris, le dallage des absidioles où se trouvent les confessionnaux nécessitent le remplacement de deux pavés de pierre. Surface : 4 ml X 2,90 ml.

La commission suggère que des travaux de réfection des enduits puissent être entrepris. L'édifice n'a pas fait l'objet de travaux depuis 30 ans.

#### Tribune de l'orgue :

Le mur « ouest » est recouvert de salpêtre, les surfaces sont collantes de ruissellement d'eau. Il affecte la lame du parquet qui se détériore. La longueur du mur de la tribune est de l'ordre de 16 ml. D'autre part, le convecteur électrique ne fonctionne pas et le boîtier électrique de 10 ampères ne

répond à rien (Lydie Véron suggère que son mari passe faire ce remplacement sans aucune facturation).

La commission propose le remplacement du convecteur électrique par l'un des appareils démontés de la mairie lors du changement de mode de chauffage.

#### Orgues :

L'attention de la municipalité a été attirée il y a déjà plusieurs années par la nécessité de prévoir un relevage des orgues de Hambye (classés MH pour la partie instrumentale). Les deux municipalités, qui se sont succédées, depuis ce temps-là, n'ont pas enclenché le processus du relevage passant par un diagnostic préalable. Une estimation préalable avait été faite. Le conseil municipal doit faire le choix d'un facteur d'orgues au préalable.

Rappel du processus : monsieur Christophe Laventure, de la DRAC Normandie (Direction régionale des affaires culturelles) a estimé les coûts d'un relevage de l'instrument et réparation d'éléments défectueux incluant également les 5% aux environs de : 78 000 € HTVA (soit TTC : 89544) sur la proposition du facteur d'orgues : Thierry Sémenoux est passé le 2 mars 2017 afin d'établir un programme de maîtrise d'œuvre, daté de Bordeaux, à la date du 11/4/2017.

Monsieur Philippe Rochas, Conservateur régional des Monuments Historiques, aux termes de sa lettre du 1<sup>er</sup> avril 2018, préconise trois étapes : projet de restauration de l'instrument ; diagnostic du buffet ; mise aux normes de l'alimentation électrique et de l'éclairage de l'instrument.

La commission suggère que le conseil municipal prenne la décision d'entreprendre le relevage de l'orgue communal, laquelle opération sera subventionnée selon les modalités qui régissent le mobilier protégé au titre d'un classement Monument Historique).

#### Collatéral sud de la nef :

Les parois murales, tout en étant moins endommagées que les autres, ne sont pas pour autant en bon état. L'humidité, cependant, y est moins présente. Le plancher des bancs, de ce côté, est percé et instable en plusieurs endroits.

Une campagne pourrait prévoir l'enlèvement du plancher comme cela a été fait, si toutefois, il existe un dallage de pierre en-dessous.

#### Extérieur :

Les descentes de gouttières (2 au sud, sud-est) de la chapelle du midi se font directement sur le sol. Il serait indispensable de prévoir l'installation de collecteurs et de les relier pour leur évacuation vers le réseau pluvial.

La commission propose la pose des collecteurs et le raccordement au réseau pluvial.

#### Sacristie et collatéraux (couloirs d'accès) :

La toiture du sud, sud-est, présente une mauvaise pente à l'entrée de la sacristie qui pousse l'eau vers le mur.

La commission suggère à ce que la charpente et la couverture soient réadaptées.

#### Chapelle septentrionale :

Il faudrait vérifier l'état du collecteur entre la chapelle et le chœur nord. L'évacuation des eaux se fait par la gouttière scellée à la gargouille. Il faudrait rajouter un tuyau pour éviter les ruissellements sur la pente de toit.

Il est suggéré qu'un choix de couvreur soit pertinent pour assurer la bonne surveillance des couvertures de cette église.

Liste non exhaustive de couvreurs :

Marcadier	Hugo	Cérences	07 70 25 90 84
Vigot	David	Bréhal	02 33 61 60 54
Vigot	Joël, Léon	Bréhal	
Fauvel	Nicolas	Villedieu	
Lefèvre	David	Saint-Pair-sur-Mer	
Alexandre		Lengronne	02 33 51 09 79
Lavalley	Julien	Montpinchon	06 70 90 58 42
Zephir SCI		Hambye	
Demoré		Villebaudon	06 86 97 50 94
Enée	Benjamin	Gavray-sur-Sienne	06 76 70 80 51
Legallet		Percy-en-Normandie	02 33 61 21 64
Degand	David	Gavray-sur-Sienne	06 42 45 89 25

Le dernier rang de pierre, sous la sablière de bois de la chapelle, est instable. Il serait utile de prévoir le scellement des moellons, tout en gardant des accès pour les oiseaux qui y trouvent des abris.

### Conclusion générale concernant l'église:

**L'église est dans un état tel que la municipalité doit s'en inquiéter. La commission propose qu'un diagnostic par un bureau d'architecture réunissant diverses compétences soit fait et qu'un ordre de priorités soit défini.**

Lavoir des Bouveries :

Nous sommes accueillis au lavoir par les bénévoles de l'association « Hambye, patrimoine et nature » (MM Lavinia Bevington ; Emmanuelle Pourny ; François Dubois ; Serge Enée). Il est évident que ce lavoir ne donne pas une belle image d'entrée de bourg, sur la route de l'abbaye alors qu'il est identifié sur le véloroute « entre Sienne et Souilles ». Les tôles ondulées du bardage des deux côtés seraient à enlever. Un élément de bois de la ferme de la charpente de l'atrium est à remplacer. Toutes les tôles de l'atrium du lavoir sont à remplacer par un autre type de toiture.

Le site du lavoir pourrait être valorisé en corrigeant le CD 51 dont les véhicules qui y circulent, poussent le mur de pierre sèche qui la soutient. Le talus de terre pourrait être arasé si la route était redressée et décalée par rapport à la courbe actuelle. Une lisse pourrait être posée.

Le paysage environnant serait à corriger. Le laurier, sur la propriété privée voisine sert de refuge aux poules d'eau qui vivent sur le site.

**En conclusion :**

**La commission propose qu'un réel effort soit fait en faveur de la restauration du lavoir des Bouveries avec un réaménagement de l'environnement immédiat avec les services concernés.**

#### Salle des associations et entrée de la salle des fêtes :

L'absence d'éclairage public sur le site (économie des énergies et préservation environnementale de la faune nocturne) nécessite d'adapter ces deux lieux de vie.

La commission propose qu'un éclairage avec détection de mouvement puisse se déclencher à moins qu'il soit possible de corriger le fonctionnement des éclairages intégrés.

#### Containers de la salle des fêtes :

Il faudrait corriger le glacis qui se situe sur le flanc du collecteur sans lui nuire.

La commission suggère à ce que ce glacis soit comblé et planté.

#### Rue du docteur Regnault :

Le stationnement de voiture dans le virage au n° 8 de la rue est un danger pour la circulation des personnes et des véhicules. Nous rencontrons le riverain qui fait état d'un handicap nécessitant un stationnement de proximité.

La commission propose qu'un contact soit pris auprès de « Manche Habitat » afin d'envisager la modification des lieux sur l'aire d'enherbement libérée depuis que les clôtures ont été modifiées.

#### Place Jeanne Paisnel :

La commission se rend à la hauteur du panneau de signalisation routière planté à la hauteur du 5 de la place Jeanne Paisnel.

La commission propose que la signalétique sur poteau « zone 30 » à la hauteur du 5 de la place Jeanne Paisnel, soit enlevée et remplacée par une signalétique peinte au sol. Elle rappelle aussi que le stationnement sur le trottoir est interdit. Il y a une aire de stationnement, rue des Matignon, entre le centre de secours et la salle des fêtes.

#### Stationnement au pignon de l'immeuble de la boucherie :

Quelques véhicules se garent contre le pignon de la boucherie.

La commission suggère également que le stationnement au pied du pignon du mur de la boucherie soit matérialisé afin que ceux qui l'utilise le fasse dans de bonnes conditions et sous forme de stationnement minute en toute sécurité et sans gêner la circulation en sens unique de la place.

#### La Halle :

La charpente apparente se détériore. Il y a nécessité de trouver une solution. Parmi les suggestions faites par les membres, il y a celle qui consisterait à couper la charpente pour se débarrasser du bois apparent ou de protéger la partie de la charpente apparente en la mettant hors d'eau. C'est cette dernière solution qui est retenue.

Un devis de couverture en matériau translucide sera proposé par Hugo Marcadier, couvreur afin de conserver dans de bonnes conditions cette idée de l'architecte concepteur de cette halle.

La rue Louis d'Estouteville bénéficie d'une sonorisation intégrée aux lampadaires. Une sonorisation de la halle avait été proposée. Un devis avait été proposé par SONOLEC de Coutances incluant aussi la remise en état de bon fonctionnement de la sono accessible dans le bâtiment de la Poste. Pour rappel : devis de 2208,01€ intégrant la révision complète de la sono existante.

Stationnement des poids lourds sur l'aire de stationnement du groupe scolaire :

Ce point n'a pas été plus évoqué par la commission car il avait fait l'objet d'une décision par la précédente municipalité afin d'interdire le stationnement des poids lourds à cause d'un stationnement prolongé d'un véhicule qui avait perturbé le stationnement réservé aux parents d'élèves.

Rapporteur : Jacky Brionne